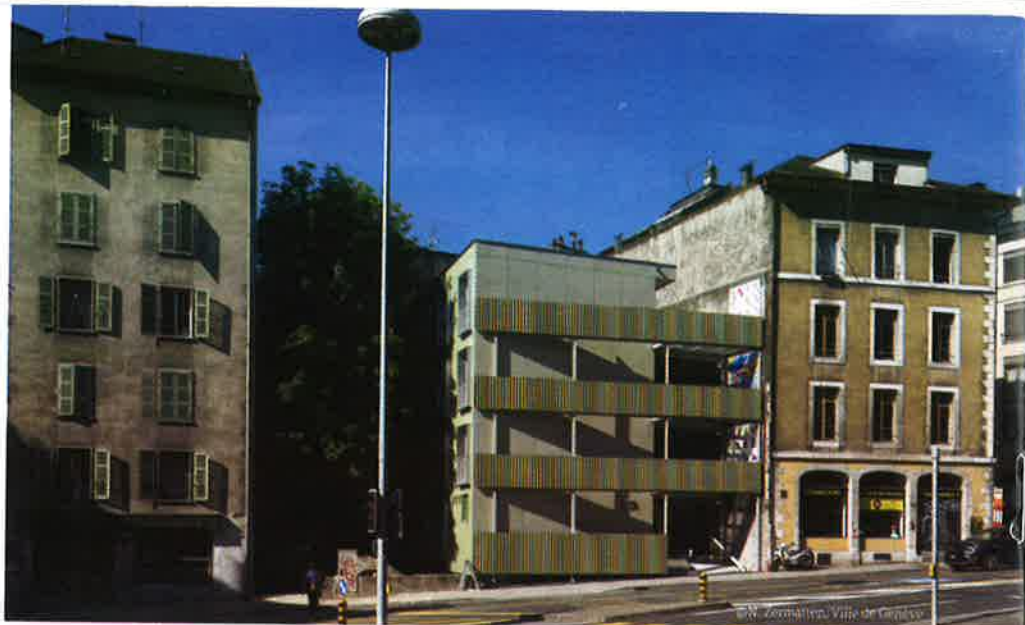


## Logements relais à Genève

La Ville de Genève a inauguré ses premiers logements relais sur le site de Fort-Barreau en juin. Sur un ancien parking, un étonnant immeuble de 4 étages a pris forme en quelques semaines à peine. Vingt modules préfabriqués, 19 studios et un local technique, sont arrivés un à un par camion, de leur atelier d'Yverdon. Chaque module offre une surface de près de 20 m<sup>2</sup> et comprend un espace cuisine et une salle de bains. Installées sur une parcelle momentanément libre, ces structures provisoires pourront être déménagées et réinstallées sur un autre site dans quelques d'années. Ces logements seront mis à disposition de personnes qui vivent des situations difficiles, cumulant souvent plusieurs problématiques. Les locataires s'acquitteront d'un loyer calculé en fonction de leur capacité financière et bénéficient en outre d'un accompagnement social adapté. Ces logements modulaires permettent d'offrir une transition entre l'accueil d'urgence et un appartement avec un bail à long terme.

Source: Ville de Genève



Dix-neuf studios ont été créés dans des structures provisoires sur un parking de Genève.

## Logements murés et laissés vides

**A Lausanne, une coalition de gauche a dénoncé mi-septembre le fait que le canton de Vaud et les CFF laissent vides des bâtiments qui leur appartiennent.** Certains locaux ont même été murés dans l'attente de leur démolition, une pratique scandaleuse. Les associations et partis à l'origine de cette dénonciation estiment qu'il aurait été possible de permettre, sans aucuns frais, l'habitation légale de ces maisons jusqu'au début effectif des travaux grâce à des contrats de confiance. Ces contrats de prêt à usage ont fait leurs preuves. L'ALJF (Association pour le logement des jeunes en formation) rappelle qu'elle a tissé depuis trente et un ans des relations de confiance avec de nombreux propriétaires privés et avec la Ville de Lausanne. Elle loge actuellement 164 jeunes en formation grâce à 17 contrats de confiance. Les bâtiments laissés vides et à l'abandon se situent près de l'Université de Lausanne et à proximité de la gare.

Source: ATS

Les membres de l'IUT ont voté à cette occasion une déclaration universelle pour supporter l'objectif de la résolution 11 «Villes et communautés durables» votée aux Nations Unies avec toutes les mesures à défendre pour que le droit au logement soit respecté. L'objectif 11 vise à rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables. Cela se fait par exemple en garantissant l'accès de tous à des dispositifs d'accès au logement ainsi que des transports adéquats, sûrs et abordables.

Source: IUT

## A Dublin, les propriétaires ont tous les droits?

**La capitale irlandaise est l'une des villes européennes où le marché du logement est le plus tendu. Le gouvernement a été interpellé récemment sur l'émergence de cette nouvelle réalité qui fragilise encore davantage les plus vulnérables.** C'est le témoignage d'une jeune femme qui a permis d'alerter le gouvernement. Quand Laura informe son propriétaire que le loyer est devenu trop cher pour elle, celui-ci lui fait plusieurs propositions par SMS, notamment le fait qu'elle peut rester et payer moitié prix moyennant un premier rendez-vous ou qu'elle peut même rester gratuitement «si affinités». «Je travaille et je veux payer mon loyer. J'avais l'impression d'être un objet sexuel et que mon corps avait la même valeur que leur loyer», a expliqué Laura. Ce cas ne semble pas être isolé dans la capitale irlandaise. Les locataires n'ont jamais payé aussi cher: entre 1300 et 1800 euros en moyenne pour un logement avec une chambre.

Source: RFI

## Nouvelle président à l'IUT

**Marie Linder, présidente de l'association suédoise des locataires, a été élue début octobre présidente de l'International Union of Tenants (IUT, Union internationale des locataires). Elle est nommée pour une période de trois ans.** Rolf Gassmann (Allemagne) a été quant à lui élu à la vice-présidence, qu'il partagera avec Jan Laurier (Hollande), qui a été réélu. L'IUT organise un congrès tous les trois ans. Début octobre, le 21<sup>e</sup> Congrès a eu lieu à Vienne.



www.asloca.ch  
DROIT AU LOGEMENT  
Journal de l'ASLOCA Romande  
N°242 novembre 2019

Tiré à 92 389 exemplaires  
Paraît cinq fois par année  
Abonnement 13 francs/an

**Editeur:**  
ASLOCA Romande  
Fédération romande des locataires  
Case postale 2104  
1211 Genève 1

**Rédactrice en chef:**  
Henriette Schaffter  
ASLOCA Romande, 2800 Delémont  
henriette.schaffter@asloca.ch

**Diffusion:**  
Membres des sections  
de l'ASLOCA Romande et abonnés

**Création graphique originale:**  
www.ateliermauborget.ch

**Comité de rédaction:**  
Anne Baehler Bech, Christian Dandriès,  
Marie-Claire Jeanprêtre Pittet, Janique  
Perrin, Carlo Sommaruga, Elodie  
Surchat, Rita Theoduloz, François Zutter.

**Ont aussi contribué à ce numéro:**  
Manon Genetti, Jehan Khodl, Alain  
Pellet, Alberto Velasco, Pierre Zwahlen.

**Correction:**  
Elisabeth Gobalet

**Impression:**  
Pressor, Delémont

000011 000000023

Poste CH SA

JAB  
CH-1211 GENEVE 1

VDLA 18-2502  
TRIBU architecture SA  
Laurent Guidetti  
Rue Saint-Martin 7  
1003 Lausanne